



**Ministère de la Transition  
écologique et solidaire**

**Ministère de la Cohésion  
des territoires**

**Ministère de l'Éducation  
nationale**

**Paris, le 18 janvier 2018**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

---

### **Lancement de l'initiative « French IMPACT » et de l'Accélérateur national d'innovation sociale.**

Nicolas HULOT, Ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation nationale, Julien DENORMANDIE, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Cohésion des territoires et Christophe ITIER, Haut-commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale ont annoncé ce jeudi 18 janvier le lancement de l'initiative « French Impact » et de l'Accélérateur national d'innovation sociale.

French Impact, inspiré de la FrenchTech, est une nouvelle bannière nationale, pour fédérer une communauté et valoriser la diversité des acteurs de l'innovation sociale.

L'Accélérateur National d'innovation sociale est une ambition inédite pour soutenir et encourager les innovations sur tous les territoires, pour permettre aux initiatives locales, parce qu'elles apportent des réponses nouvelles aux défis sociétaux, de changer d'échelle et de devenir des solutions nationales.

L'accélérateur permettra

- de mieux identifier et qualifier les projets innovants,
- de mieux financer la croissance des innovations sociales, qu'elle soit organique ou par essaimage,
- de mieux expérimenter l'innovation sociale en favorisant la simplification administrative et le droit à l'expérimentation,
- de mieux évaluer l'impact social des innovations et de mieux accompagner les entreprises dans leur croissance en améliorant l'orientation et l'offre de services des accompagnateurs de projets.

L'Accélérateur National d'innovation sociale repose sur :

- Une communauté nationale d'acteurs de l'innovation sociale, qui pourront être identifiés grâce à une plateforme digitale dédiée (lancement en février 2018)
- Un objectif de financement : mobiliser en cinq ans 1 milliard d'euros de fonds publics et privés
- La labellisation des territoires et des structures d'accompagnement (incubateurs, financeurs, ruches, évaluateurs, PTCE...). La labellisation débutera via un appel à candidatures permanent lancé en mars 2018.
- Un réseau de « Hackers publics » dont la mission sera de faciliter les relations entre les innovateurs sociaux et les pouvoirs publics.
- Une logique d'ouverture et de partage : en open innovation, open data et open source
- Une évaluation de l'impact social des innovations

Selon Nicolas Hulot, « *Face à l'impératif de transition écologique et solidaire, l'innovation sociale cherche et trouve des solutions pour renforcer le cercle vertueux de l'économie, recréer du collectif, et repenser la redistribution. L'innovation sociale apporte des réponses de vivre ensemble et de maillage social. Il faut libérer l'innovation sociale et la remettre au cœur de nos réponses aux défis sociétaux grâce à une politique ambitieuse de soutien à son développement. C'est ma volonté pour l'avenir de notre société.* »

Selon Jean-Michel Blanquer, « *Les associations sont au cœur de la société de la confiance, de l'engagement et de l'entraide qui constitue le fondement du projet présidentiel. Elles sont le lieu où on entreprend, au service de l'intérêt général et au plus près des besoins sociaux, notamment ceux des plus fragiles. Afin de répondre aux multiples défis de nos territoires, nous devons encourager l'innovation sociale et la mettre au cœur de nos politiques publiques.* »

Selon Julien Denormandie, « *L'innovation sociale connaît un développement considérable. Initialement dans les zones urbaines favorisées, il se diffuse sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales. On assiste à une création continue de nouveaux services ou de nouvelles solidarités : numérique, économie sociale et solidaire, développement durable et transition énergétique, de l'insertion ou l'emploi. Nous devons les encourager.* »

Selon Christophe Itier, « *La France dispose d'un véritable savoir-faire pour innover au service de l'intérêt général. De nombreuses solutions innovantes émergent dans les territoires et font leurs preuves par leur impact social. Si elles passent à l'échelle, elles ont la capacité à devenir des solutions nationales et peuvent aller jusqu'à changer le logiciel des politiques publiques. L'innovation sociale est donc un levier majeur du plan de transformation de notre pays. Il est temps de mettre l'impact social au cœur de la transformation de la France* ».

## **Contact presse**

01.40.81.14.18

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)  
 [@Min\\_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)